



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIÈRES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR CIRCULATION IMMÉDIATE**

Spectacle bénéfique soulignant le 10^{ième} anniversaire

**150 000 \$ au profit de la mission de solidarité internationale
d'Avocats sans frontières**

Québec, le 26 avril 2013 – Avocats sans frontières Canada (ASFC) a célébré hier soir son 10^{ième} anniversaire. Plus de 350 personnes étaient présentes au Capitole de Québec pour assister à la cinquième édition de son spectacle bénéfique qui s'est avéré un véritable succès s'il faut en croire les sourires affichés au terme de la soirée.

Monsieur Christian Goulet, vice-président adjoint, secteur public et responsable de la région de Québec chez Bell Canada, qui agissait comme président du comité d'honneur, a annoncé des résultats record pour l'organisation. « *Nous avons amassé un peu plus de 148 000 \$, mais j'aime les chiffres ronds, alors j'ai le plaisir d'annoncer que Bell ajoute à sa contribution initiale pour que les recettes totales de l'événement bénéfique atteignent 150 000 \$* », a indiqué monsieur Goulet lors de son allocution.

Le président d'honneur de l'événement, le ministre de la Justice du Québec M^e Bertrand St-Arnaud, s'est lui-même transformé en artiste bénévole pour l'occasion. Il a interprété au piano « Quand les hommes vivront d'amour » de Raymond Lévesque, et il a invité plusieurs personnalités à venir chanter avec lui. Le président de l'Assemblée nationale Jacques Chagnon, la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale Agnès Maltais, le maire de Québec Régis Labeaume, le bâtonnier du Québec Nicolas Plourde, le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Justice Gilles Ouimet, la sous-ministre de la Justice Nathalie Drouin, l'ancienne ministre de la Justice Linda Goupil, le directeur général d'ASFC Pascal Paradis et monsieur Goulet ont accepté avec grâce de s'improviser en chorale.

« *Je souhaite tout le succès possible à l'équipe d'Avocats sans frontières, une équipe hors pair, une équipe qui fait beaucoup avec peu. Vous pouvez toujours compter sur mon appui indéfectible parce que j'y crois, tout simplement* », a déclaré monsieur le ministre St-Arnaud.

En plus des personnes précédemment mentionnées, l'honorable juge Louis Lebel de la Cour suprême du Canada, l'honorable Nicole Duval-Hesler, juge en chef du Québec, la bâtonnière de Montréal Catherine Pilon et plusieurs autres personnalités s'étaient données rendez-vous pour l'occasion. L'événement était parrainé par plusieurs anciens premiers ministres du Québec et du Canada, tous juristes de formation, qui ont décidé de s'unir pour soutenir la mission d'ASFC : M^e Lucien Bouchard, M^e Jean Charest, M^e Daniel Johnson, M^e Pierre-Marc Johnson, M. Bernard Landry et M^e Brian Mulroney. M^e Daniel Johnson et M^e Pierre-Marc Johnson étaient présents à Québec alors que les

autres ex-premiers ministres ont transmis leurs vœux par le truchement d'une vidéo.

Animée par Gildor Roy, qui a aussi chanté avec son énergie habituelle, la soirée a fait la part belle aux talents artistiques de juges, avocat(e)s et autres membres de la communauté juridique qui ont bénévolement accepté de monter sur scène. En a résulté un spectacle de grande qualité, avec des prestations tantôt émouvantes, tantôt entraînantes. Les juristes-artistes bénévoles ont interprété des pièces allant de Bach à Led Zeppelin en passant par Vincent Vallières, Gilles Vignault, Alicia Keys ou Pink Floyd. La programmation complète du spectacle est disponible à [Lien vers le programme].

« Nous tenons à remercier sincèrement le président d'honneur de l'événement, monsieur le ministre de la Justice Bertrand St-Arnaud, nos partenaires, mécènes et donateurs, les membres du comité d'honneur, du comité organisateur et de notre conseil d'administration, tous les bénévoles et toute l'équipe du personnel d'ASFC pour leur contribution au spectacle bénéfique mais aussi aux succès des 10 dernières années », a déclaré maître Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Grâce aux contributions de ses donateurs, ASFC favorise l'accès à la justice des groupes vulnérables par des actions de coopération internationale qui ont donné des résultats concrets dans plus de 15 pays dont la Colombie, le Guatemala, le Nigeria, le Pérou et Haïti. En ce moment même, ASFC est activement impliquée auprès des victimes dans des procès contre d'anciens chefs d'État accusés de crimes graves en Haïti (affaire Jean-Claude Duvalier) et au Guatemala (affaire José Efraín Ríos Montt).

– 30 –

À propos d'Avocats sans frontières Canada : ASFC (www.asfcanada.ca) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale qui a pour mission de soutenir la défense des droits des personnes ou des groupes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Pour information :

Au Canada : Julie Dahan
Téléphone : (418) 907-2607 #107
Courriel : info@asfcanada.ca